



6ÈMES

**RENCONTRES
NATIONALES
DE L'HABITAT
PARTICIPATIF**

**8 > 11
juillet
2021
Lyon**

6ÈME
**RENCONTRES
NATIONALES
DE L'HABITAT
PARTICIPATIF**

Habitat participatif :
de l'accompagnement
au soutien financier
des institutions de
retraite

Vendredi 9 juillet 2021 – 14h



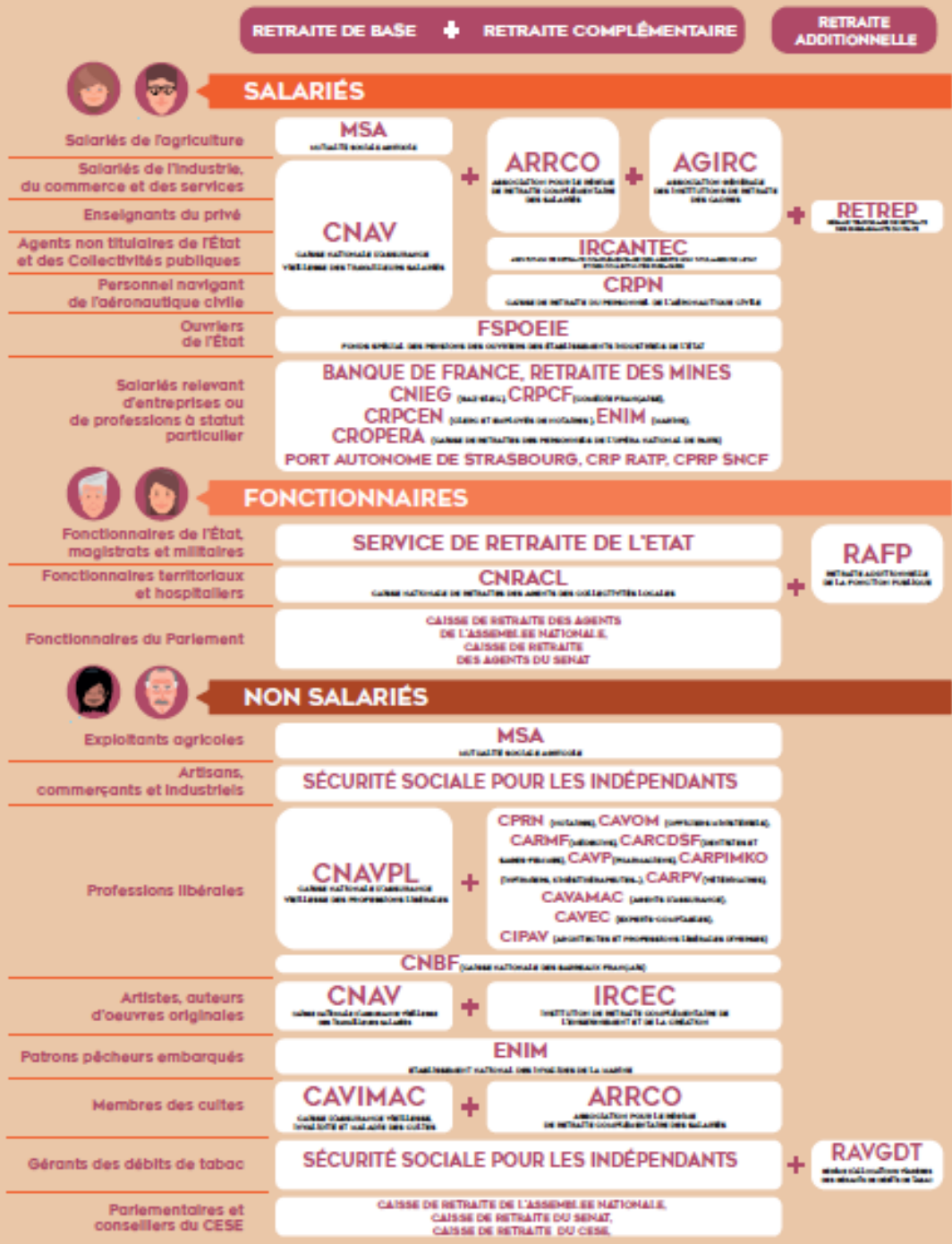
6ÈME
**RENCONTRES
NATIONALES
DE L'HABITAT
PARTICIPATIF**

Prise de notes
collaborative

[https://semestriel.framapa
d.org/p/128-
Habitatparticipatif:d](https://semestriel.framapa
d.org/p/128-
Habitatparticipatif:d)



La retraite en France : Panorama des régimes



La retraite en France : chiffres clés



Pour tous les salariés du privé



Système par trimestre



Système par points





Retraite : 13,5 milliards d'€ de prestations versés à près de 1,4 millions de retraités

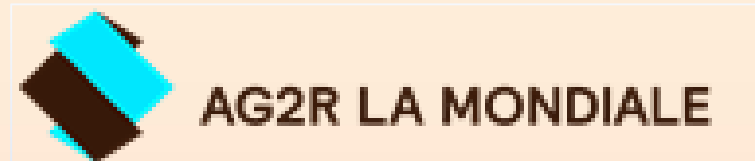
Action sociale : 34 888 prises en charge individuelles

435 actions collectives de prévention auprès de 21 296 participants

4,7 M € pour l'adaptation du logement individuel



- Nous accompagnons
6,4 millions de retraités
- sur une longue durée
 - avec une approche globale en action sociale (santé , lien social, mobilité , habitat ...)
 - en complémentarité des autres acteurs
 - en inscrivant nos actions dans l'innovation sociale et dans la recherche de l'efficience.

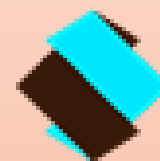


Nous vous apportons une protection complète dans nos quatre métiers :

- **Retraite complémentaire et supplémentaire**
- **Santé**
- **Prévoyance**
- **Epargne**
- 15 millions de personnes et d'ayants-droit protégés ;
- Plus de 500 000 entreprises clientes soit 1 entreprise sur 4 en France ;
- Près de 110 accords collectifs

Une volonté partagée

Les institutions Carsat
et de retraite complémentaire Agirc-Arrco
ont pour mission de favoriser
les habitats intermédiaires pour les seniors.



AG2R LA MONDIALE

Habitat participatif : de l'accompagnement au soutien financier des institutions de retraite

I.



Nathalie VOGÉ

Responsable du Département Projets et Partenariats
Direction Action Sociale

II.



Maryse POULNOT

Directrice Projets Partenariats
Direction de l'Action sociale retraite complémentaire

III.



AG2R LA MONDIALE

Claire TALOWSKI

Responsable Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des activités sociales



Habitat participatif : de l'accompagnement au soutien financier des institutions de retraite

I.



Nathalie VOGÉ

Responsable du Département Projets et Partenariats
Direction Action Sociale

Développement de l'habitat collectif

Soutien aux structures alternatives de type :

Résidences Autonomie, MARPA, résidences
intergénérationnelles, résidences services, structures
d'hébergement temporaire et tout autre forme d'habitat
regroupé, dont l'habitat participatif et inclusif

- alliant sécurité pour les retraités et projet de vie sociale,
- permettant la réalisation de projets de réhabilitation d'envergure ou l'accompagnement de nouvelles structures.

Objectif : contribuer à l'émergence de nouvelles initiatives

Enjeu : concevoir et réaliser des logements répondant à des principes directeurs ancrés sur la prise en compte de différents aspects :

- Une offre de proximité en adéquation avec les besoins locaux et garantissant un cadre de vie sécurisant au sein duquel les personnes retraitées pourront se sentir chez elles en recourant aux intervenants de leur choix.
- Un projet de vie sociale centré sur la prévention pour le maintien de l'autonomie et privilégiant la solidarité intergénérationnelle.
- Des prestations de qualité aux tarifs permettant l'accueil de personnes retraitées fragilisées.
- Un cadre architectural de qualité s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Cahier des charges

Pré-requis conditionnant la possibilité de déposer une demande de financement :

- la demande de financement doit être déposée auprès de la Carsat avant le démarrage des travaux,
- le démarrage des travaux intervient sur l'exercice,
- le chiffrage de l'opération est établi en valeur "Avant Projet Définitif",
- le permis de construire et/ou la déclaration préalable des travaux a été obtenu

Aucun prêt n'est susceptible d'être attribué à un particulier agissant en son nom propre.

Modalités de financement

- Attribution de prêts sans intérêt et de subventions d'investissement :
 - Construire de nouveaux lieux de vie collectifs,
 - Rénover des lieux existants,
 - Créer au sein de ces lieux de vie des salles d'animation.
- Une participation financière entre 15% à 50% du coût prévisionnel selon la nature du projet.
- En 2020 :
 - 4 314 800 € alloués sous forme de prêts sans intérêt avec un taux de financement de 27,59 %.
 - 4 433 524 € de subventions d'investissement (soit 50 % du coût dans la limite de 100 000 €).



Habitat participatif : de l'accompagnement au soutien financier des institutions de retraite

II.



Maryse POULNOT

Directrice Projets Partenariats

Direction de l'Action sociale retraite complémentaire

Notre objectif

- Développer de nouveaux modèles alternatifs au domicile traditionnel.
- Une action qui relève de deux orientations prioritaires :
 - ✓ L'accompagnement de l'avancée en âge en perte d'autonomie,
 - ✓ Agir pour le Bien Vieillir.
- Une réponse : l'HABITAT PARTICIPATIF.

Accompagnement à l'émergence de projets

Pourquoi ?

- Contribuer au développement de solutions innovantes et pérennes en faveur du bien vieillir et de l'habitat, et ce dès le stade de l'idée du projet.
- Soutenir le développement et la structuration d'un réseau national dont l'expertise est reconnue.
- Soutenir une recherche action sur l'Habitat participatif.
- Valoriser le partenariat comme levier de sécurisation des financements pour les porteurs de projets.
- Développer notre expertise en interne sur les nouvelles formes d'habitat et des besoins, issus des indicateurs co -construits sur le partenariat en termes de réalisation, de résultat et d'impact
- Valoriser notre engagement auprès d'acteurs de l'ESS qui partage l'enjeu du bien vieillir.
- Travailler avec des partenaires ancrés dans les territoires.

Des pistes de financement : illustrations de soutien aux porteurs de projets

Accompagnement des porteurs de projets au cas par cas :

- Études d'ingénierie de projets,
- Communication sur les projets,
- Études d'impact,

- Soutien financier à la création d'espaces communs,
- Équipement des espaces communs,
- Financement des activités.

Habitat participatif : de l'accompagnement au soutien financier des institutions de retraite

III.



AG2R LA MONDIALE

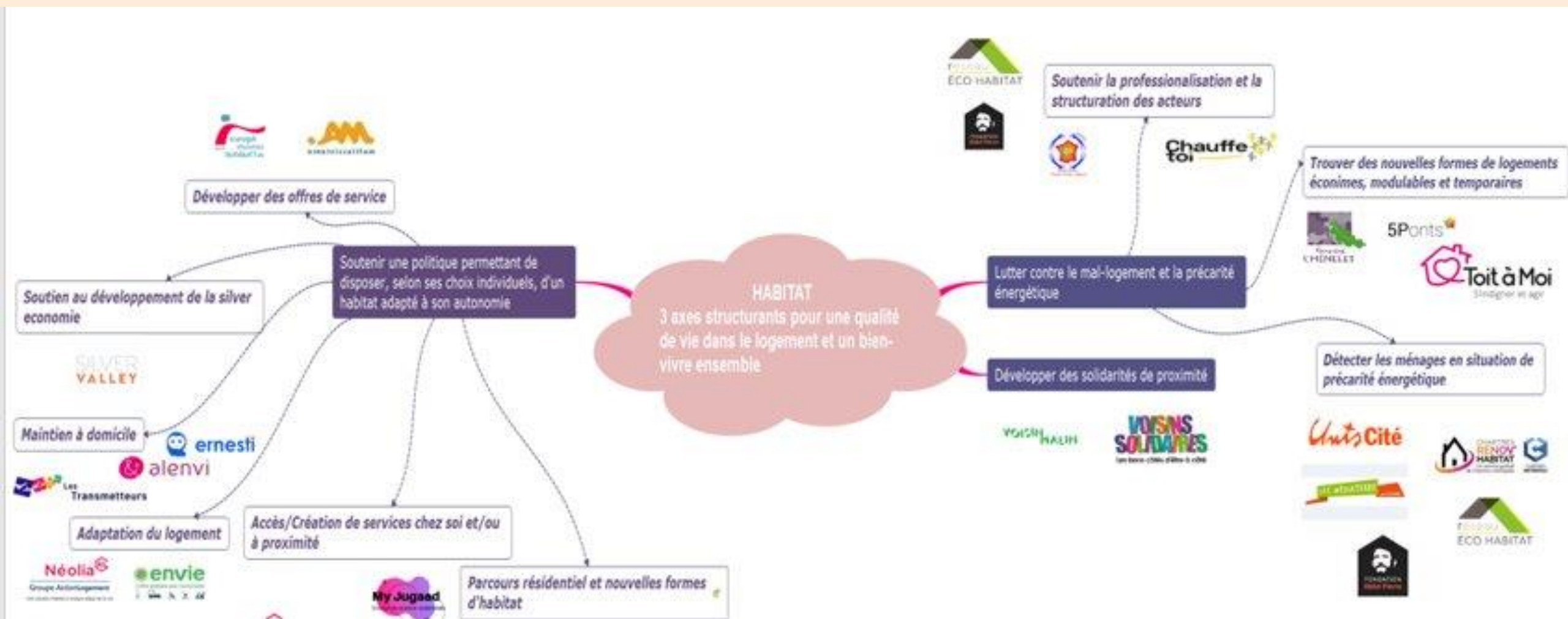
Claire TALOWSKI

Responsable Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des activités sociales

L'habitat participatif , un axe structurant de la **stratégie habitat** d'AG2R LA MONDIALE

- Soutenir une politique permettant de disposer, selon ses choix individuels, d'un habitat adapté à son autonomie.
- Lutter contre le mal-logement et la précarité énergétique.
- Développer des solidarités de proximité.

L'habitat participatif , un axe structurant de la stratégie habitat d'AG2R LA MONDIALE



L'habitat participatif , une brique dans le parcours résidentiel du retraité

- Colocation intergénérationnelle et mono générationnelle,
- Habitat participatif,
- Habitat inclusif,
- Résidence autonomie,
- Accueil familial,
- EHPAD hors les murs,
- EHPAD.

Notre posture en tant que partenaire financier

- Être en proximité des besoins des territoires,
- Favoriser l'innovation (de services, d'organisation, de territoires)
=> Importance de l'effet levier du premier soutien financier pour des projets atypiques,
- Favoriser l'essaimage des services et projets innovants,
- Être complémentaire des pouvoirs publics et des acteurs clés notamment sur le plan financier.

Un lieu de vie mûrement réfléchi, plus qu'un logement

Les clés de la réussite

- Un « accompagnateur » professionnel
- Le soutien des collectivités pour un accès facilité au foncier
- Des habitants avec des compétences complémentaires (administratives, communication, techniques...)
- Une forte implication de tous et du temps consacré



Nature du soutien AG2R LA MONDIALE

- Accompagnement des collectifs d'habitants pour l'ingénierie de projet,
- Aide à l'équipement,
- Coalition d'acteurs concernés par l'habitat inclusif : bailleur, collectivités territoriales, structure d'aide à domicile, associations de quartiers.



LACHPA (Les Aidants Concepteurs d'Habitat Partagé et Accompagné)

L'appel à projets LACHPA a permis à 10 porteurs de projets ou associations d'aïdants (20 aidants) de bénéficier d'un cursus de formation (5 jours) et de conseil (20 jours). Trois de ces projets seront sélectionnés et financés par la Foncière FAMILLES SOLIDAIRES.

Objectifs :

- Construire les conditions du développement du concept des habitats partagés et accompagnés, par la réalisation d'habitats, et l'essaimage généralisé des connaissances nécessaires à une appropriation de ce modèle sur l'ensemble des régions,
- Favoriser le pouvoir d'agir des aidants par la création d'habitats partagés et accompagnés,
- Accompagner la montée en compétence des aidants familiaux sur une thématique innovante,
- Développer des formules d'habitats inclusifs, intergénérationnels
- Générer du lien et du soutien entre les aidants,
- Offrir une réponse coordonnée et structurante à un besoin croissant.



Simon de Cyrène :

Poursuite du déploiement et consolidation d'un modèle innovant d'habitat participatif et inclusif pour les personnes dépendantes



Simon de Cyrène développe et anime ainsi des maisons partagées, lieux de vie où adultes valides et handicapés choisissent de coconstruire une relation amicale et solidaire. Ces lieux de vie permettent à chaque résident de vivre « chez soi, sans être seul » avec des appartements autonomes ou de type colocation. Des espaces communautaires partagés et ouverts permettent le « vivre ensemble ».

Dans le cadre de ce projet, AG2R LA MONDIALE soutient la Fédération afin de lui permettre de :

- **Accompagner le déploiement de 25 nouvelles maisons dans 7 villes,**
- **Développer son réseau national afin de permettre à la Fédération d'atteindre une taille nationale et de parvenir à un budget de fonctionnement équilibré et auto-financé en 2025.** Pour ce faire, il est nécessaire de **stabiliser et de consolider le modèle fédéral**
- **Poursuivre le plaidoyer** visant à faire évoluer le contexte réglementaire et légal en faveur de l'émergence de solutions adaptées pour le logement des personnes handicapées et de leur prise en charge et devenir un acteur national de l'habitat inclusif en France.